

## Préface : La vie et les écrits de saint Antoine Daveluy

### A) Sa vie

Marie-Nicolas-Antoine Daveluy naît le 16 mars 1818 dans la paroisse Saint-Leu, à Amiens (Somme). Sa famille est distinguée à Amiens. Il fait ses études à Blamont, succursale de Saint-Acheul, au petit séminaire de Saint-Riquier, aux séminaires d'Issy et de Saint-Sulpice à Paris. Ordonné prêtre le 18 décembre 1841, il est vicaire à Roye pendant un peu plus d'un an et demi. Sa santé, jusqu'alors assez faible, s'étant améliorée, il réalise le désir qu'il nourrit depuis plusieurs années, et entre au séminaire des Missions étrangères à Paris le 4 octobre 1843. Il quitte la France le 6 février 1844, à destination des îles Ryukyu (aujourd'hui Okinawa, Japon). Cependant, alors qu'il attend à Macao l'occasion de s'y rendre, le nouveau vicaire apostolique de Corée, Mgr Ferréol, demande au père Libois, procureur de la mission d'Extrême-Orient, de permettre à Daveluy de l'accompagner en Corée, ce que Libois accepte. Le 31 août 1845, les deux hommes s'embarquent pour la Corée sur le bateau avec lequel le diacre coréen André Kim Dae-geon est arrivé de Corée le mois précédent. Deux semaines avant leur départ pour la Corée, Mgr Ferréol ordonne Kim Dae-geon prêtre à Shanghai et il retourne en Corée avec eux. Malgré une forte tempête, ils parviennent à débarquer en Corée le 12 octobre 1865.

Le père Daveluy part étudier la langue coréenne dans une petite communauté chrétienne loin de Séoul et, en janvier 1846, commence ses voyages apostoliques, contrariés par les persécutions de l'été. Il prend alors en charge l'administration d'un district ; Parallèlement, dans les années qui suivirent, il commença à préparer avec un soin scrupuleux un dictionnaire chinois-coréen-français, traduisit plusieurs textes coréens et révisa des livres religieux destinés aux néophytes.

Après la mort de Mgr Ferréol en 1853, le nouveau vicaire apostolique, Mgr Berneux, le choisit en 1857 en vertu d'un bref daté du 13 novembre 1855, comme évêque coadjuteur avec droit de succession, et le consacra le 25 mars à Séoul comme évêque d'Acones. Après le synode qui suivit cette cérémonie, le premier de l'histoire de la mission, il revint à son poste et reprit son travail. Dans les années qui suivirent, il acheva divers ouvrages pour l'instruction des chrétiens ; en même temps, sur ordre de Mgr Berneux, il entreprit une révision des registres des martyrs du pays, rédigeant des notes biographiques sur la plupart des principaux martyrs coréens. Il commença aussi à composer une histoire narrative de l'Église coréenne. Cette même année, il entreprit un voyage de trois mois pour rechercher et interroger les témoins vivants de la persécution de 1801 ; entre 1858 et octobre 1862, il envoya ses écrits au séminaire de la Société à Paris. C'est grâce à ces documents, qu'il reproduit souvent littéralement, que le Père Charles Dallet écrivit son *Histoire de l'Église de Corée* (publiée en 1874) qu'il faut, en toute justice, attribuer en grande partie à Mgr Daveluy.

En 1861, Mgr Daveluy vivait dans la province de Gyeongsang, au sud-est du pays, et, malgré l'hostilité des païens, il y fit un assez grand nombre de conversions. Au début de 1865, Mgr Daveluy travaillait dans le Haut-Naepo (province de Chungcheong) ; au printemps de 1866, lorsque la persécution éclata, dénoncé par des traîtres, il fut arrêté par des satellites. Il fut pressé par eux d'indiquer la retraite des missionnaires qu'ils avaient reçu l'ordre de saisir. Le plus proche voisin missionnaire du prélat était un jeune prêtre, le père Huin. Convaincu qu'il n'avait aucune chance de s'échapper et craignant que la poursuite des recherches ne compromette un plus grand nombre de chrétiens, il envoya dire au missionnaire de venir le rejoindre ; le père Huin obéit aussitôt. Un autre missionnaire, le père Aumaître, informé des événements, partit à la recherche des captifs. Les trois furent emmenés à Séoul et

jetés en prison. Pendant leur incarcération, le vicaire apostolique, Mgr Berneux, qui avait également été arrêté, fut condamné et décapité le 8 mars, avec 5 autres. De ce fait, Mgr Daveluy devint vicaire apostolique de Corée. En raison de sa dignité d'évêque, il subit les tortures habituelles plus fréquemment et plus durement que ses compagnons. Finalement, le tribunal prononça une condamnation à mort contre les trois prisonniers.

Mais le roi devait bientôt célébrer son mariage. On craignait qu'une effusion de sang humain dans la capitale ne fût de mauvais augure pour la noce royale. Aussi le Régent ordonna-t-il que les condamnés soient décapités près de la Mer Jaune, à vingt-cinq lieues au sud de Séoul. Mgr Daveluy et les deux prêtres furent conduits à cheval au lieu désigné. Le Jeudi Saint, 29 mars 1866, ils arrivèrent à Solmoi et Mgr Daveluy entendit les satellites proposer de retarder l'immolation des confesseurs, afin d'aller les montrer dans la ville voisine. Alors, pris d'un vif désir de mourir le jour anniversaire de la mort du Sauveur, il les interrompit : « Non, s'écria-t-il, ce que vous dites est impossible. Il faut aller tout droit au lieu du supplice, car demain il faut mourir. » Le prisonnier fut obéi et le lendemain, Vendredi saint 30 mars 1866, lui et ses compagnons furent exécutés. L'exécution de l'évêque fut entachée d'un épisode grotesque : le bourreau refusa d'achever sa tâche après un premier coup non mortel jusqu'à ce que les autorités s'entendent sur le montant de la rétribution.

Les corps des martyrs, enfouis dans le sable sur le lieu même du supplice par des païens du voisinage, furent recueillis par les chrétiens au mois de juin suivant et enterrés à trois lieues de la côte. Ils furent exhumés en mars 1882 sur ordre du provicaire, l'abbé Blanc, et en novembre suivant, envoyés à Nagasaki (Japon), afin de les protéger de toute profanation lors de nouvelles persécutions. Ils furent ramenés en Corée quand il n'y eut plus de crainte de persécution et, depuis 1900, ils reposent dans la cathédrale de Séoul.

Antoine Daveluy fut béatifié à Rome le 6 octobre 1968 et canonisé à Séoul le 6 mai 1984. Il est l'un des 103 saints martyrs de Corée.

## B) Les Ecrits

Pendant les vingt années qu'il passa en Corée, Mgr Daveluy écrivit beaucoup sur le pays et son Église et une bonne partie de ses écrits sont conservés en France, d'une part ses lettres et d'autre part les textes qu'il avait envoyés au séminaire de Paris dans les années avant et après 1860. Ses lettres de Corée étaient en partie adressées à ses collègues de Macao et Hong Kong, et de Paris, qui les conservaient aux archives de Paris, mais il écrivait aussi abondamment aux membres de sa famille, dont sa tante, qui était aussi sa marraine. Ces lettres semblent aussi avoir été soigneusement conservées, notamment par sa sœur Pauline.

Ces nombreux documents ont été rassemblés, classés pour la plupart par ordre chronologique, recopiés avec soin, d'abord pour certaines lettres à sa famille surtout, en 1868, puis pour la plupart, les notes sur la culture et l'histoire de la Corée, sur les martyrs et sur l'histoire de l'église de Corée, en 1888. Tous sont conservés, copies de toutes ses lettres et autres textes, en cinq volumes aux archives de l'IRFA à Paris.

- a) Notes pour l'Introduction à l'Histoire de la Corée (Volume 3 + une section du Tome 5)
- b) Notes pour l'Histoire des Martyrs Coréens (Volume 4)
- c) Un choix des principaux Martyrs Coréens (Volume 5)
- d) Les lettres écrites de Corée à ses collègues (Volume 6)
- e) Les lettres écrites de Corée à sa famille. (Volume 8 + lettres à sa tante du Volume 6)

Trois autres volumes (Volumes 1 et 2) contiennent des copies de notes et de textes religieux écrits dans sa jeunesse, avant et juste après son ordination, et (Volume 7) des lettres envoyées à sa famille avant son arrivée en Corée.

Les originaux de tous ces textes copiés ont disparu, personne ne sait ce qu'ils sont devenus après avoir été copiés. Depuis plusieurs années, l'Église de Corée a reçu des images de ces copies et a demandé à des missionnaires francophones de les retranscrire fidèlement. C'est grâce à leur travail qu'il nous est possible de publier ce recueil de tous les écrits envoyés de Corée par saint Antoine Daveluy. Ceux qui ont transcrit ces textes ont pris soin d'indiquer chaque faute d'orthographe par « \*(sic) », en ajoutant parfois entre parenthèses la correction à apporter. Nous avons préféré conserver l'orthographe des copies (ne sachant pas si l'erreur vient de l'original ou du copiste) sans faire figurer ces indications, car les erreurs mineures ne nuisent guère à la compréhension des textes. La numérotation des pages, elle aussi, semble sans intérêt.

### C) Le développement du travail du Père Daveluy sur les martyrs à partir de ses lettres

Avant l'arrivée de Mgr Berneux en Corée en mars 1856, les lettres du Père Daveluy (Daveluy Archive Volume 6) ne contiennent que peu ou pas d'indications selon lesquelles il travaillait sur les documents concernant les martyrs coréens.

La première indication d'un intérêt pour la traduction de tels documents apparaît dans une lettre au Père Barran, supérieur du séminaire de Paris, datée du 22 février 1855, qui contient sa traduction du récit du martyr de Paul Do-gi en 1798. Il écrit :

“La relation en est peu correcte et peu soignée, ma traduction est encore plus triviale, mais je n'ai pas le temps de la soigner. Elle a été faite au milieu de mon administration et veuillez n'y chercher que les faits.”

(.....)

Voilà, Monsieur, la narration telle que je l'ai trouvée, ma traduction non toujours littérale, me paraît toutefois exacte. Elle a été faite à pas de course et se trouve bien fade. Mais je le répète, je suis en administration depuis plus de quatre mois et j'ai dû la faire de suite au milieu des fatigues pour ne pas manquer l'occasion qui se présente. Si vous me savez gré de ce petit travail, priez Dieu qu'il me conforte et j'aurai encore d'autres choses à vous envoyer. »

Il s'occupait principalement d'autres types de recherche, notamment d'un dictionnaire. Dans une lettre au Père Barran, datée du 1er novembre 1855, il écrit :

“Mon administration étant finie, je portais mes vues sur deux œuvres pressantes et difficiles. La première fut la révision d'un livre pour nos chrétiens et ce que je pensais exécuter en vingt jours me prit près de deux mois. Les chaleurs approchent, il faut se presser, pour réaliser le second, je me fais transporter par six jours de marche chez un vieux mandarin, docteur distingué pour travailler avec lui à la confection d'un dictionnaire. Travail gigantesque que j'aurais dû sans doute laisser à d'autres, mais que j'essaye pour mettre à profit les quelques années d'usage que j'ai dans ce pays. Jamais un dictionnaire coréen n'a été conçu dans ce pays; comment eût-il pu voir le jour? Jusqu'ici, nous sommes loin d'avoir pu même réunir tous les mots, mais tel quel, j'ai passé trois mois à esquisser un dictionnaire coréen chinois et français ou latin. Il est loin d'être fini comme vous pensez, mais fatigué de ce pays lointain, je dus me rapprocher du centre de la mission et pour le moment je dois encore me livrer fort peu au travail en attendant que Dieu me fasse connaître sa volonté ultérieure.”

Deux jours plus tard, le 3 novembre 1855, il écrit au Père Libois à Hong Kong :

“Le reste de mon temps se passe ou à languir ou à revoir des livres, ou à travailler au dictionnaire coréen. Quand donc y en aura-t-il un? Je l’ignore, car c’est un travail affreux et je n’ai pas la force de le réaliser; d’autre part, je ne sache pas que d’autres y travaillent beaucoup; ce sera donc remis aux générations suivantes.”

En novembre 1856, après l’arrivée de Mgr Berneux, Daveluy écrit :

“Ma part dans les travaux de la Mission a été faible cette année. La vie sédentaire paraissant m’être la plus favorable, je ne fais qu’une petite partie de visite des chrétiens et le reste du temps se passa à des travaux, utiles d’ailleurs à la Mission. L’intention de Sa Grandeur paraît encore de me tenir dans cette position qui du reste ne me serait pas du tout pénible si je pouvais me procurer quelques hommes capables de m’aider aux travaux dont je m’occupe.”

Mais sans donner de détails sur ce qu’il fait ou de ce que son évêque lui demande..

Le 23 octobre 1857, il écrit au Père Libois avec une première mention du travail sur les martyrs:

“Pendant que tous nos confrères courent et font leur campagne au loin, je suis sédentaire par les ordres de Sa Grandeur. Je ne m’en trouve pas mal et ne m’en plains pas. Ce nouveau régime me va bien sous tous les rapports. Il n’y a qu’une nouvelle charge trop lourde pour mes épaules dont Sa Grandeur aurait bien dû me dispenser, j’en ai déjà gémi ...illis... et je ne suis qu’au commencement. Dieu veuille m’aider à la porter, vous me comprenez, quelle pitié de me voir ainsi affublé. Je m’occupe de travaux de langue, livres etc. et de l’histoire complète de nos Martyrs *ab initio*. Nous aurons bien du mal à avoir des détails sur les anciens temps, mais enfin quelque chose sera fait. Je demande à Paris, tout ce qu’il y a et si vous pouviez trouver à Hong kong, Macao ou Manille des documents sur notre mission dans les premiers temps, je vous prierais de les faire copier à nos frais et de me les envoyer le plus tôt possible ; ne les auriez vous que tard, vous les enverriez plus tard, à toute époque tout document sera reçu avec reconnaissance ; veuillez bien chercher et vous informer de toutes parts, vos efforts seront payés par nos martyrs, et par la gloire qui, nous espérons, en rejaillira sur toute l’Eglise.”

Il semble clair que la tâche d’écrire une histoire complète des martyrs lui avait été confiée par Mgr Berneux très tôt après son arrivée.

Dans la lettre au Père Albrand, nouveau supérieur à Paris, datée du 21 novembre 1857, Mgr Daveluy annonce le synode tenu en mars, et sa propre consécration comme évêque coadjuteur, suivie de l’arrivée inattendue du Père Féron. Cette lettre confirme que c’est Mgr Berneux qui avait formellement chargé Mgr Daveluy de préparer une « histoire complète des martyrs ». Cette lettre indique aussi la difficulté à laquelle Daveluy se trouve confronté sans archives complètes :

“Après la fin de l’administration devait avoir lieu la réunion la plus nombreuse et la plus solennelle qu’il y ait jamais eu dans cette chrétienté. Mgr de Capse après avoir reçu de Sa Sainteté les pouvoirs nécessaires pour se choisir un Coadjuteur, ne voulut pas attendre plus longtemps à en faire usage et Sa Grandeur me pressa d’accepter cette charge redoutable. Mes répugnances naturelles pour cette position suffisaient seules pour me porter au refus, je ne me suis jamais cru fait pour commander, c’est déjà beaucoup pour moi de savoir obéir ; d’autre part l’épuisement réel de mes forces suivi de la perte de mes facultés intellectuelles ne me permettaient pas d’accepter ce fardeau, mais Sa Grandeur me parla dans des termes qui me firent craindre qu’un refus obstiné me mit moi-même et la Mission hors de la voie de la Providence, et j’eus le malheur de donner mon consentement.

“Le jour de la consécration fut donc fixé au 25 mars jour de l’Annonciation et M. Mrs Maistre, Petinicolas et le P. Thomas furent réunis pour cette cérémonie que la prudence ne permit pas de faire au milieu des chrétiens. Elle eut lieu dans la maison de Sa Grandeur, pendant la nuit en présence des Catéchistes de la Capitale et d’un petit nombre de chrétiens. La localité et le secret ne permirent pas de grande pompe ; c’était presque comme dans les catacombes.

(...)

“Vous savez par Sa Grandeur que depuis un an je suis peu occupé des chrétiens, et tout adonné à des travaux sédentaires jugés nécessaires. Cette nouvelle position me convient aussi très bien et ma santé semble y gagner un peu. Mgr m’a chargé entre autres choses de recueillir tout ce qui pourrait se trouver pour l’histoire complète de nos martyrs et de la Mission de Corée.

“Nous avons ici assez peu de documents sur la persécution de 1801, d’où il a été décidé que vous seriez prié de nous faire faire une copie de tous les documents que vous pourriez trouver en Europe. Sa Grandeur doit vous avertir d’avancer tous les frais nécessaires. Il peut y avoir des documents à la maison de Paris, peut-être aussi chez les MM<sup>rs</sup> de St Lazare et à Rome ; en q.q lieu qu’ils soient veuillez bien les faire copier assez fin et très clairement, il serait bon de les envoyer par Suez s’il était possible. M<sup>r</sup> Féron dit qu’on est sur le point d’imprimer l’histoire de notre Mission, nous croyons important d’attendre que nous ayions pu vous communiquer nos documents ; il y a nécessairement dans ceux que vous possédez des erreurs, des obscurités, des faits incomplets, je crois être à même d’en faire disparaître la plus grande partie, cette raison seule suffirait pour faire attendre.

“Autre raison. Jusqu’ici les noms propres ont été mis tantôt avec la prononciation chinoise, tantôt avec la coréenne. Or elles diffèrent tellement que souvent il est impossible de savoir si c’est le même nom. Il faut en publiant l’histoire les mettre tous uniformément et la prononciation coréenne doit être adoptée, puisque c’est la seule que peuvent donner les lettres des missionnaires qui travaillent dans ce pays. J’espère que ces considérations vous engageront à attendre que nous ayions pu vous renvoyer tous vos documents corrigés et enrichis d’un bon nombre que j’ai ici et que M<sup>r</sup> Féron dit ne pas être chez vous.”

À peu près à la même époque, Mgr Daveluy envoya au Père Albrand sa traduction du récit de la vie, de l’interrogatoire et de l’exécution de Laurent Park :

“Je ne comptais pas vous envoyer de suite quelques riches documents de nos anciens martyrs, mais seulement les réunir pour vous les offrir plus tard, mais le cher Mr Féron m’ayant témoigné d’une part le plaisir que vous a causé la relation du martyre de Ni Paul en 1798 et de l’autre l’impatience où vous êtes, dit-il d’en recevoir de nouvelles, je ne puis ne pas essayer de satisfaire à vos désirs, c’est donc une simple fleur que je détache à la hâte de la belle guirlande qui orne aujourd’hui ma chambre, puisse-t-elle répandre parmi vous la bonne odeur de vertu dont elle embaume nos parages. J’ai choisi la vie de Pak Laurent, qui pour les souffrances, ne le cède pas à son célèbre patron, vous pourrez en juger.”

Un an plus tard, au début d’une lettre au Père Albrand datée du 7 novembre 1858, Daveluy fait à nouveau une distinction entre l’Histoire (l’actuel Volume 4) et le « Choix des Martyrs » (Volume 5). Alors que l’histoire (narrative) n’était pas prête, il indique que le Choix des Martyrs est envoyé avec cette lettre :

“L’histoire de nos martyrs ne pouvant être envoyée cette année, Sa Grandeur Mgr de Capse décida que nous devions envoyer cette année un choix de nos Martyrs en vous priant de vouloir bien le présenter à Rome selon les formalités voulues à l’effet d’introduire la cause de leur canonisation. Mgr vous dira sans doute un mot de ceci. Mais ayant été chargé des

recherches je dois vous donner quelques explications sur ce Choix que je vous adresse tout écrit de ma main.

“Ayant à ce jour trois cent soixante et quelques noms inscrits sur ma liste de Martyrs, j’ai fait un choix parmi les plus connus et ai du rédiger le cahier avant l’été. Je n’y ai pas mis tous ceux que j’aurais pu présenter avec confiance, et pourrai en ajouter encore d’autres.

“D’autre part j’y avais placé quelques noms très connus sur lesquels j’attendais de nouveaux témoignages précis, et n’ayant pu jusqu’à cette époque recevoir aucune réponse des diverses provinces, j’ai mis des notes à q.q. noms et vous prie de les recevoir avec les notes.

“Ainsi les martyrs auxquels ne sont jointes aucune note sont présentés purement et simplement parce que les témoignages étant nombreux ne me laissent pas lieu à douter de la vérité de la tradition. J’ai noté d’attendre de nouveaux témoignages pour quelques uns sur lesquels je désire m’assurer davantage. – Enfin pour plusieurs j’ai mis en note le peu d’autorités sur lesquelles repose la tradition, avec l’intention d’ajouter plus tard les nouveaux témoignages que je recueillerai, ils seront admis ou rejetés comme on le jugera à propos. Il est bon que vous sachiez que jusqu’ici je n’ai guère fait que recueillir des documents sans noter beaucoup de témoignages particuliers, ce second travail est en train. Je dois vous dire un mot en particulier de Tieng Augustin dont j’ai cité le témoignage plusieurs fois. Ce témoin me paraît du plus grand poids. Homme instruit et d’une probité reconnue, il eut part à toute ce qui eut lieu lors de l’introduction de la Religion en Corée et mit par écrit des notes sur un certain nombre de faits et de personnes qu’il connaissait très bien. Il n’a pas caché dans son livre son apostasie et celle de plusieurs de ses frères, parents ou amis, ce qui ajoute bien du poids en faveur de la véracité de son récit, et enfin je puis assurer que jusqu’ici je n’ai rien trouvé dans son livre qui fut démenti par d’autres traditions. – Ajoutons que ce livre resté enfoui dans sa maison et que l’on ne voulait communiquer à personne est encore aujourd’hui inconnu aux Xtiens à l’exception d’un très petit nombre, d’où il suit que la tradition générale n’a pu être fondée sur ce livre, mais a ses sources dans d’autres témoins.

“Cet homme dont les récits sont courts et précis revint plus tard à la pratique de ses devoirs et mourut d’une manière consolante, après avoir rédigé ses notes. Dans ce que j’appelle témoignage je ne compte pas les personnes qui citent un nom sans pouvoir donner de détails mais seulement ceux qui paraissent bien instruits des faits, c’est pour cela que plusieurs martyrs compteront assez peu de témoignages ; ils seraient très nombreux si je voulais compter tous ceux qui disent avoir appris par tradition, que tel ou tel a bien confessé la Foi.

“Dans les notices que j’envoie je crois pouvoir certifier que les martyrs cités ont bien confessé la Foi, et cela fondé sur la tradition écrite, soit orale de la chrétienté. Pour ce qui est des autres actions de leur vie, j’ai été moins difficile à les accepter et par conséquent ne puis les mettre sur le même pied. Souvent ce sont des histoires rapportées par une ou plusieurs personnes de la famille et que j’ai acceptées telles qu’elles n’y voyant pas d’inconvénient. – Si la Cour de Rome exige des dépositions de témoins oculaires, nous ne pourrions y satisfaire pour la plupart des anciens martyrs, ils sont tous morts la plupart sans rien mettre par écrit et laissant seulement leurs récits dans la mémoire et le cœur de nos Xtiens actuels ; mais nous osons espérer qu’après avoir passé par-dessus bien des formalités pour les Martyrs du Tonquin et de la Cochinchine, Sa Sainteté voudra bien en faire de même pour les nôtres, qui ne me paraissent pas inférieurs aux vénérables Martyrs Annamites.

“Veuillez donc bien, Mr le Supérieur, mettre tous vos soins à pousser cette affaire qui doit je crois contribuer à la gloire de Dieu et de l’Eglise universelle, comme aussi à la gloire de l’Eglise de Corée, qui rejaillira aussi sur la Société et nous portera secours pour continuer les œuvres que la Providence a bien voulu nous confier. – Dans cet espoir je continuerai mes recherches autant que les forces me le permettront et tâcherai de vous envoyer au printemps de nouveaux documents, si nous en avons l’occasion.”

En septembre 1858 Mgr Daveluy écrit à ses parents : « De retour au logis il fallu doubler les rations de travail. Il s'agissait, en attendant que l'histoire des martyrs et de la Mission de Corée put se terminer, de faire un choix des vies de nos plus beaux martyrs pour les déposer aux pieds de sa sainteté et demander un jugement de l'Eglise sur ces vénérables confesseurs de la foi. Les écritures sont pour moi maintenant lentes et fatigantes, mais soutenu par l'intercession de nos héros chrétiens je puis réunir les documents et tout est prêt. Ce choix comprend la vie agrégée de plus de 150 martyrs et doit être envoyé cette année. L'histoire de l'Eglise coréenne avance aussi, j'ai recueilli presque tous les documents que l'on puisse espérer avoir, il faut seulement les compléter, ce qui est long à cause des lieux éloignés où se trouvent les personnes à consulter, mais toutefois on en verra la fin si Dieu nous conserve la paix. »

En janvier 1859, Mgr Daveluy reçut tardivement des lettres de Paris des années précédentes. Il répondit aussitôt :

“J'ai reçu il y a peu de jours les deux lettres dont vous avez bien voulu m'honorer à la date d'Aout 1857 et 1859. J'y ai vu avec plaisir que nos dépêches vous étaient parvenues avec la relation du martyr de Laurent que l'on m'avait engagé à vous envoyer par avance. Si le nouvel envoi que j'ai pu faire par le dernier courrier de Pien-men et qui est parvenu déjà au Leaotong peut vous arriver heureusement vous aurez à peu près les principales notices que l'on puisse récolter dans ce pays. Je me suis occupé le plus activement possible des recherches sur nos martyrs et les principaux faits de cette Mission *ab initio* ; malheureusement je vois clairement dès à présent qu'il est trop tard pour avoir tous ces détails, que les lambeaux recueillis nous font encore plus regretter. Il faudrait aussi se transporter sur les diverses parties de la Mission, ce qui ne me sera peut-être pas possible, vu le peu d'ouvriers qui travaillent ici et aussi la difficulté que nous présentent les routes dans ce pays sans ressources surtout quand on a perdu l'usage de ses jambes, comme il a plu au Seigneur de me les retirer. Toutefois après les trois mois de courses faites au printemps 1858 pour l'administration, j'ai cru pouvoir en entreprendre quelques unes plus lointaines à l'automne, pour aider d'une part nos confrères trop surchargés et surtout pour recueillir par moi-même les traditions de ces contrées, ce que nos autres confrères à raison de leur peu de connaissance dans ce pays ne peuvent faire que trop imparfaitement. La Providence a daigné me soutenir encore au milieu de ces fatigues et a permis en même temps que de précieux renseignements vinssent couronner mes efforts. Chargé par Mgr le Vic. Apost. de cette tâche difficile mais bien consolante, je vous dirai qu'elle est devenue en quelque sorte ma pensée unique, aussi pas un jour dans le courant de cette administration où je n'aie causé longuement sur tous ces événements et j'ai pu connaître mille petites choses qui ont pour ce travail une grande valeur et ne peuvent se connaître que par la jase, passez-moi l'expression.”

(....)

“Cette petite excursion me prit encore trois mois et quelques jours, c'est de l'or pur, à considérer non pas tant les faits que les précieux témoignages que j'ai pu recueillir et déjà dans une note qui sera jointe à cette lettre je vous communique une partie de mes heureuses recherches pour confirmer la vérité de l'histoire de nos confesseurs. Je prépare un travail qui donnera pour chaque martyr en particulier les fondements de la tradition, mais vous comprenez qu'il demandera beaucoup de temps, moins à rédiger qu'à recueillir, et je ne puis assigner d'époque pour annoncer sa fin.

“Tout en voyant avec bonheur le Décret de N.S.P.L.P.(le pape) pour l'introduction de la cause de 83 de nos martyrs, une pensée me peine et me perce le cœur. C'est que beaucoup de nos plus beaux confesseurs n'auront pu être mis sur cette liste, et je crains que cette première démarche faite, il ne soit pas facile de faire ajouter à Rome sur ce Catalogue, tant

d'autres si brillants et si vénérés à juste titre. Les communications avec notre Corée sont si difficiles que je ne sais comment faire pour vous procurer un peu promptement nos recherches, déjà nécessairement bien lentes.

“Veuillez bien faire tous vos efforts pour que les martyrs connus seulement par notre dernier envoi, ne soient pas mis de côté, et soient associés à ceux de la première liste, que je vous prie de vouloir bien me faire parvenir en détail. Vous voulez bien me féliciter de me charger de l'histoire de nos Martyrs, qui est celle de notre Mission. Je remercie d'abord bien sincèrement MM<sup>es</sup> nos confrères Directeurs du Sémin. de Paris de l'intérêt qu'ils veulent bien témoigner par là à notre Mission, et de l'écho qu'à rencontré dans leurs cœurs la pensée d'une histoire complète. Cette pensée, vous le savez, a été celle de Mgr Berneux, et l'honneur de l'entrain appartient de droit à Sa Grand<sup>e</sup>. Mgr m'ayant chargé de cette tâche, je compris que personne pour le moment dans la Mission n'était en position de travailler efficacement à ces recherches, mon refus eût donc compromis ce travail et j'acceptai, promettant de recueillir toutes les notices des martyrs et d'en former même une histoire suivie, selon que je le pourrai.

“Par le fait j'ai pu réaliser en grande partie ces deux buts ; mais outre que je n'ai jamais été capable de rien écrire dont la lecture fut soutenable, l'affaiblissement actuel de toutes mes facultés, l'usage à moitié perdu de ma langue maternelle, et la langueur dont est frappé tout ce qui sort maintenant de ma plume, m'ont empêché d'avoir jamais la pensée de rédiger cette histoire pour l'offrir au public. Ce ne pourra donc être qu'un croquis où les faits sont plus ou moins liés et coordonnés, et si on veut en faire jouir le public la tâche vous restera nécessairement de choisir un homme capable qui puisse refondre ce premier travail, le revêtir de couleurs, et appeler ensuite seulement les pieux lecteurs à s'édifier, et à se réjouir de la gloire de Dieu dans ces Saints.

“Voilà, Monsieur le Supérieur, les choses telles qu'elles sont en réalité et j'ai cru devoir vous donner à l'avance ces explications, pour vous éviter d'une part une déception fâcheuse et vous conserver la pensée de choisir un homme qui puisse mettre la main à l'œuvre, sitôt qu'il nous sera donné de vous envoyer le croquis, c'est-à-dire, à la fin de cette année.

“En écrivant ces mots je réfléchis que les documents d'Europe me faisant défaut, il faut d'abord les recevoir et d'après cela je ne puis fixer d'époque, je voulais seulement dire, que les matériaux que j'ai ici sous la main seront, j'espère, coordonnés et mis sous forme d'histoire dans le courant de cette année, mais vous comprendrez facilement tout ce qu'aura d'insipide et de défectueux ce premier jet, fait au milieu des distractions de tout genre que notre position ne permet pas d'éviter.”

À la fin de cette même lettre, il ajoute :

“J'avais préparé mes notes sur les Martyrs ici jointes et devais les compléter ces jours-ci dans un petit voyage que je vais faire, mais un contre-temps me forçant de faire partir de suite ces lettres je me vois forcé de vous prier d'attendre avant de présenter à Rome quelques-uns des noms qui s'y trouvent, ce n'est pas que j'aie des doutes, mais ne voulant présenter que ceux sur lesquels j'ai réuni nombre de témoignages précis et imposants, je ne veux pas sortir de cette ligne, ils vous arriveront un an plus tard, je n'en doute guère, toutefois ne nous avançons pas trop.

“Mr Féron croit que *Ni Pierre* dit *Seng houni*, censé le premier introducteur de la Religion en Corée, se trouve sur la liste des martyrs que vous avez à Paris. Il fut il est vrai décapité dès le commencement de cette persécution, mais il est certain qu'il ne pratiquait plus depuis longtemps, et malheureusement je ne trouve aucun document qui annonce son repentir ou sa rétractation, et il passe ici pour victime de ses ennemis, sans aucun mérite devant Dieu. Il faut donc l'effacer au plutôt. Les choses sont encore plus claires pour le nommé *Ni Kahoani*, dans le cas où il serait sur vos catalogues, il ne peut y rester.



“J’ai trouvé bien des noms inconnus jusqu’ici et plusieurs semblent être beaux confesseurs, je n’ai toutefois pu faire encore les recherches nécessaires et suis forcé d’ajourner leur envoi.

“Tout cela trainera en longueur, mais il n’y a pas de remède.”

Cependant, en septembre 1859, il fut obligé de renvoyer la lettre de janvier, qui lui était revenue avec le Choix des martyrs, avec une nouvelle lettre d’accompagnement :

“pour ne pas revenir sur les faits qu’elle contient je vous l’envoie avec la présente y ayant seulement ajouté quelques mots importants.”

Ces textes ajoutés sont indiqués comme tels dans le Volume 5 des archives Daveluy. La lettre comprend plus de détails sur son travail :

“Je partis donc et commençai à donner mes derniers soins à la publication de deux ouvrages importants pour l’instruction de nos Xtiens. Entouré de deux copistes je pressai fortement les choses, même pendant les grandes chaleurs et tout marchait. Mais voici que m’arrivent inopinément deux grands in 4° sur les affaires de 1801, que j’avais dit d’essayer de chiper aux payens. Quel trésor. !Oui, mais tout étant en chinois, c.à.d. en hébreu pour moi, il fallut vite envoyer chercher un docteur copiste pour dépouiller le tout en très peu de temps et ne pas laisser connaître au propriétaire que ces livres étaient venus chez moi, sans cela grand tapage aurait eu lieu. Dieu permit qu’un homme capable vint me trouver et tout en poussant mes deux rédacteurs de livre de doctrine, il fallut déchiffrer et prendre note de tout ce que contenait les précieux in 4°. Ce fut alors dans ma maison une activité de travaux bien ragaillardissant et j’étais aux anges. Tout se passa bien et j’ai acquis là des documents du plus haut prix, entr’ autres j’ai pris copie de la longue lettre de Hoang Alexandre, qui contient bien des détails sur les martyrs, avant de parler de ses projets et demandes pour forcer le gouvernement à ne plus persécuter.

“Tout ceci m’a pris bien du temps et les traductions sont loin d’être finies, mais j’ai le principal entre les mains et peu à peu tout sera compris et traduit. Pressé de toutes parts, c’est au milieu de toutes ces occupations que j’ai dû encore rédiger une partie de l’histoire des martyrs pour ne pas la mettre tout à fait de côté. Jugez si elle doit être soignée, mais il faut que tout se fasse et je n’ai pu ajouter que 120 pages à l’histoire pendant mon été. D’ailleurs il m’a fallu rédiger la tradition orale sur chaque confesseur, et mettre 75 ans du calendrier coréen, en rapport jour par jour avec notre calendrier ecclésiastique. Vous voyez donc que je n’ai pas perdu mon temps.

(...)

“Avec tous les travaux surgis de toutes parts, je n’ai pu depuis deux ans jeter un seul coup d’œil sur le dictionnaire que je devais compléter, heureusement Mr Pourthié y peut consacrer ses soins en partie. Ce cher confrère est un travailleur appelé je crois à nous rendre de grands services, déjà il peut se livrer à bien des travaux utiles. D’autre part le P. Thomas avance ses travaux sur la traduction des principaux livres de prières pour toute l’année et il pourra peut-être terminer l’été prochain après être revenu de sa trop longue tournée.”

Le même mois, il écrit à Mgr Verrolles en Mandchourie :

“Puisque je m’occupe de l’histoire de Corée, oserai-je prier votre Grandeur de s’informer s’il n’y aurait pas chez MMrs les Lazaristes au dioc. de Péking, d’anciens documents envoyés par le P. Jacques Tsiou et par les Xtiens de Corée. Il est certain que beaucoup de choses ont été envoyées, si on les a encore et que vous puissiez obtenir d’en tirer copie, nous en supporterons volontiers les frais, outre la reconnaissance que nous en conserverons.”

Toujours en 1859 (aucune date précise n'est indiquée), Mgr Daveluy envoie au Père Albrand sans aucune explication ni commentaire sa traduction de la Défense (écrite) de Paul Yun, qu'il n'avait pas dans le compte rendu de l'interrogatoire inclus dans la lettre du 22 février 1855, estimant ne pas avoir un texte exact. Charles Dallet comprend de quoi il s'agit et insère la Défense à la bonne place dans le compte rendu.

Dans une lettre au Père Libois datée de mai 1859, Mgr Daveluy indique qu'il envoie (de nouveau ?) un texte du Choix des Martyrs, l'Histoire étant loin d'être prête :

“Je n'entre pas dans les détails, vous pourrez les voir dans ma lettre à M. Albrand, et le volume du choix de nos martyrs qui doit accompagner ces lettres vous dira que mon temps a été et est encore rare, d'autant que la plume ne sait plus ni glisser ni courir. Il n'est pas à regretter du reste quand il est employé à glorifier ces généreux confesseurs et à joindre un nouveau fleuron à l'histoire de la Sainte Eglise. L'histoire générale de la Mission ou plutôt des Martyrs exigeant des recherches devenues très difficiles et nécessairement très longues par la dispersion des personnes à interroger, il a été décidé que ce choix serait d'abord envoyé et le reste ... sur le métier avec l'espoir de se montrer plus tard. Mais Dieu sait quand ? Si je puis exécuter les courses lointaines nécessitées ad hoc, la suite des faits serait peut-être sur pied pour l'an prochain, mais la rédaction devra être confiée à une plume moins lourde et moins perruquée.”

Dans une autre lettre au Père Libois, reçue par lui en mai 1860, Daveluy écrit qu'il a obtenu de nouveaux documents :

“Vous avez sans doute reçu et fait passer en France les nombreux documents que j'envoyai l'an passé sur les martyrs, je les ai mis sous la protection de Marie et de nos bienheureux confesseurs et ai confiance qu'ils ne seront pas perdus. J'ai continué les recherches et cette fois n'ai pas grand-chose à faire passer, toutefois mes efforts n'ont pas été vains et tout s'éclaircit. Des monuments de la plus haute importance me sont venus entre les mains providentiellement de la part des payens. Je crois que Dieu voit de bon œil l'entreprise qu'il a suggérée à Mgr de Capse et qu'il veut faire connaître les principaux confesseurs de son nom dans ce pays. Tout ira, mais lentement, car il faut aller si loin pour interroger un peu complètement, et puis il y a tant d'autres choses à faire pour l'administration des Xtiens et les livres qui leur sont nécessaires, que toujours partagé entre tant d'affaires, je ne puis m'y donner que par moments et non m'y mettre tout entier. Dieu permet du reste que je ne sois pas malade, toujours faible, de plus en plus vieux et bon à rien, mais presque jamais hors d'état de me livrer aux diverses besognes qui me sont confiées. Espérons que tout se fera et dans le temps qu'il le veut.”

Le 12 novembre 1860, dans une lettre au Père Albrand, Mgr Daveluy exprime sa frustration :

“J'attends tous les ans les documents historiques que j'ai eu l'honneur de vous demander il y a trois ans et je n'ai pu en avoir aucune nouvelle. Sont-ils partis, égarés, ou perdus ? C'est ainsi que tous les travaux languissent. Du reste je ne sais que présager de l'histoire de nos Martyrs, et son complément devient assez problématique. Le premier jet est, on peut dire, terminé, il ne me reste que peu de choses à rédiger et au premier moment libre, ce sera fait. Mais il est clair que cette suite des faits ainsi rédigée ne peut être présentée ni au public ni même à la Société et plus j'avance plus la rédaction en devient pitoyable.

“J'avais eu d'abord l'intention, un premier jet étant sur le papier, de le refaire moi-même, non pas pour le présenter au public, mais pour en faire un tout clair et un peu propre qui pût au moins satisfaire les membres de la Société. L'abrutissement sans cesse augmentant de mes facultés, me fait reculer, assuré que rien ne pourra y être tant soit peu satisfaisant.

Alors me vient l'idée de vous envoyer telles quelles toutes mes rédactions informes, vous confiant le soin d'en tirer quelque parti, et je recule presque encore à la vue de tant de publications anciennes et modernes qui sont loin de présenter quelque chose de vrai. Le rédacteur, quel qu'il soit, livré à lui-même ou voulant mettre des couleurs à son ouvrage, le défigurera tellement qu'il présente les choses dans un sens très différent. Or, qu'à la fin de tout mon nom paraisse ou ne paraisse pas, il est clair que toute la responsabilité reposera sur moi et les travers à moi imputables et imputés; c'est ce que je ne puis guère accepter sans connaissance de cause. Je voudrais donc trouver un moyen d'avoir le rédacteur sous les yeux pour le diriger, le ramener et n'avoir de responsabilité que celle que je croirai pouvoir accepter. Dans la position où nous sommes, ne voyant pas moyen de mettre ce plan à exécution, tout se trouve arrêté pour un temps indéfini. Du reste pendant tout le cours de cette année, je n'ai pu faire avancer d'un seul pas ce travail, empêché par la persécution, et il reste au statu quo c.à.d. terminé pour les documents que nous avons ici. N'ayant rien à vous envoyer, j'avais pensé à vous envoyer le travail sur la tradition et les témoins qui nous ont déposé en faveur de chaque martyr en particulier, puis ici encore la persuasion que ce travail ne peut avoir de résultats importants entre les mains de personne étrangères à ce pays et ne connaissant pas les dépositaires, me détermine à vous envoyer un gros zéro. Peu à peu on verra ce qu'il y a à faire, mais je le répète si quelque circonstance ne vient me rajeunir et me mettre à même d'user de mes anciennes facultés, veuillez bien ne plus compter sur moi."

(...)

A propos de travaux, Dieu semble prendre pitié de nos efforts pour l'histoire des Martyrs. N'ayant plus de maison j'avais déposé le gros de mes effets chez un Xtien en pays payen qui semblait n'avoir rien à craindre, même d'une persécution. Or, malheureusement il fut dénoncé par un traître et les satellites allèrent pour le saisir. Le trouvant absent on se rue sur la maison et le mobilier, et on enlève 200 fr. que j'avais aussi déposé là. La mère du Xtien par menaces parvint à empêcher les satellites d'entrer dans l'appartement où étaient tous mes effets. Ils se retirent pour aller chercher le maître. Pendant ce temps Dieu permit qu'un Xtien très éloigné de là arriva par hasard, on le charge de mes effets, (deux charges de bœufs) il les enlève et le lendemain les satellites qui avaient rencontré et pris le maître de la maison revenaient pour piller la maison en grand. Peut-on voir une Providence plus attentive, c'est trop frappant et dès ce moment j'osai me flatter que la persécution n'irait pas à la dernière extrémité. Or dans ces effets se trouvaient tous les originaux coréens et chinois des actes des Martyrs, toutes mes notes en toutes langues sur l'histoire et les mœurs de ce pays, toutes mes notes sur le Dictionnaire, et pour la confection d'un nouveau dictionnaire des lettrés etc., Quel coup pour moi si tout cela était tombé entre les mains des satellites. Grâce à Dieu et à Marie notre protectrice. Donc nos travaux marchent leur petit train et avanceront Dieu aidant et petit à petit nous aurons la consolation de voir quelques bons résultats, c'est ma persuasion intime."

Le même jour, 12 novembre 1860, Mgr Daveluy écrit au Père Libois :

"Je n'ai rien cette fois à vous adresser sur les martyrs, je n'ai pu faire faire un seul pas à l'histoire et aux recherches pendant toute cette année et ne sais quand je pourrai la reprendre. Le travail d'ailleurs me devenant tout à fait impossible, j'ignore s'il y aura même moyen de la terminer, la suite parlera, Dieu ayant ses desseins, ne nous inquiétons pas. Je ne reçois pas les papiers demandés à Paris, et Dieu sait s'ils sont en route, voilà l'avantage de faire des travaux à 10000 lieues du centre."

Dans une lettre au Père Albrand datée du 25 janvier 1861, Mgr Daveluy mentionne une nouvelle complication, liée à la forme de la documentation exigée par Rome pour la reconnaissance des martyrs, probablement en réponse à quelque chose écrit par Albrand :

“Pour l’affaire des Martyrs, j’examine ma conscience, pensant que chacun en fera de même et j’examine d’où vient la faute que l’on nous impute. On nous reproche de n’avoir pas satisfait aux demandes faites par le St Siège dans les lettres remissoriæ. Je veux bien croire que ces lettres ont été envoyées, mais veuillez bien croire aussi que personne ici ne les a reçues, et ce qu’il y a d’extraordinaire c’est que le texte du décret autorisant l’introduction de la cause des martyrs, daté de 1857, nous est seulement arrivé il y a 6 jours Janvier 1861 ; est-ce à nous qu’il faut reprocher de tels retards, et calculez par là l’époque où doivent nous arriver les lettres remissoriæ dont nous n’avons aucune connaissance. Qu’elles informations pourrions nous faire sans savoir celles que la Cour de Rome nous demande.

“Vous semblez croire que j’ai pris à honneur de plutôt terminer l’histoire des martyrs que de m’occuper de ces informations. Veuillez bien vous détromper. S’il n’y avait pas un ordre de mon Vic. Apost. je n’aurais pas le courage de terminer cette histoire. J’avoue y avoir passé bien du temps, et n’avoir guère perdu de temps ces dernières années, mais ce fut uniquement par devoir.

“De plus dans la pensée que le St Siège pourrait bien nous demander q.q. informations, je crois avoir déjà eu l’honneur de vous dire que j’ai mis par écrit toute la tradition et les témoins sur chaque martyr, pour faciliter le travail à ceux qui seront chargés des informations ou sans moi, ou avec moi, ou après moi. Le travail se complètera de plus en plus, mais ignorant ce que la Cour de Rome demandera de nous et les formes qu’elle exigera, je n’ai pas pu envoyer ce cahier, copié en double dans la Mission par précaution et voilà toute ma faute s’il y en a.

“Pour conclure veuillez bien Monsieur le Supérieur écrire exprès à Rome pour faire connaître les malheureuses circonstances qui nous mettent à l’abri de la réception des pièces des SS. Congrégations et assurer son Eminence que si les pièces nous parvenaient il n’y a pas un missionnaire qui ne se mît volontiers en quatre pour accélérer le succès de la cause des Martyrs. J’ose répondre de tous mes confrères, parce que chacun l’a regardé et la regarde comme la Cause de l’Eglise, de la France, de la Corée comme une cause toute personnelle.”

Dans une lettre adressée au Père Albrand en octobre 1861, Mgr Daveluy réitère son impatience de ne pas recevoir de copies de documents de France. Il commence aussi à indiquer que ses notes devront être complétées à partir des documents déjà présents à Paris :

“Pour ce qui est des documents relatifs à l’histoire de nos Martyrs, je pourrais peut-être vous adresser des remerciements pour les soins que vous avez cru y apporter, mais non pas certes pour les soins que vous y avez apporté. Car depuis 4 ou 5 ans que j’ai fait des demandes, pas une ligne ne m’a été envoyée ; j’attendais toujours l’entrée des Confrères, présumant rencontrer ces documents dans quelque malle, or cette fois encore pas une ligne. C’est par trop fort ; alors qu’il s’agit d’une affaire d’intérêt général, à vous spécialement recommandée par le Vic. Apost. lui-même ab initio, et chaque année rappelée par le Coadjuteur de la Mission, vous voulez bien m’écrire que M. Chamaison a envoyé le tout ; j’aime à le croire et pourtant rien n’est arrivé. Mais outre qu’il était difficile de se fier à Mr Chamaison, quand celui-ci eut fait ses recherches et préparé les matériaux, n’était il pas du devoir du procureur de la Corée, de recevoir toutes ces pièces, de voir par lui-même à peu près ce qu’il y avait, et d’en faire lui-même l’envoi ? Si les choses s’étaient faites en règle, j’aurais sans doute reçu des pièces précieuses et nécessaires, tandis qu’aujourd’hui je n’ai rien.

“La main sur la conscience, à qui la faute ? Pour moi, je m’en lave les mains. Mr Féron qui avait demandé quelques pièces plusieurs années après mes demandes, les a reçues par les soins de celui auquel il s’était adressé, ces pièces n’étant qu’un abrégé ne peuvent me suffire, j’y vois seulement qu’il y a en Europe des documents très précieux et qui doivent jeter un grand jour sur beaucoup de faits. Dégouté d’avoir attendu en vain si longtemps, et de ne

rien recevoir cette année, je me suis mis à rédiger la partie ancienne de notre histoire et l'ai entièrement terminée. Il y a beaucoup de choses obscures et inexactes, que les documents de France pourraient sans doute éclaircir et rectifier, mais nombre d'années d'expérience m'ayant appris que personne à Paris ne voulait s'en occuper, je n'ai pas cru devoir faire de nouvelles demandes et ai passé outre au risque de tomber dans le faux. Cette histoire eût été envoyée cette année s'il y avait eu quelqu'un pour en tirer copie ; car je suis obligé d'en conserver une ici ; et si par la suite elle vous arrive, veuillez bien vous rappeler qu'il faudra encore la conférer et compléter par les notes que vous avez ou pourrez avoir entre les mains. En outre ce n'est qu'un brouillon non rédigé, qui doit être mis en couleur par quelque main habile, mon rôle à moi est fini, tout ce que je pourrai faire ici serait temps perdu, n'ayant plus rien sous la main.

“Pour ce qui est des enquêtes commandées par Rome pour prouver les faits, Mgr de Capse vous a fait savoir ce printemps, que jamais lettre de Rome sur ce sujet n'est venue dans ces parages, nous attendons. Quand elles arriveront nous suivrons de suite ces instructions ; j'ai déjà par écrit les témoignages recueillis par moi sur chaque martyr et cela facilitera les inquisitions ultérieures, toutefois les lettres nous arrivant chaque année en Janvier, et chaque missionnaire ayant déjà fait une partie de sa tournée, il n'est pas probable que toutes les enquêtes puissent être envoyées la même année, ne vous scandalisez donc pas s'il y a alors quelque retard.

“Une phrase de votre lettre m'effraye, en m'annonçant que vous n'avez pas reçu les vies des Martyrs envoyées par moi. J'espère que c'est un malentendu entre nous, car toutes les lettres envoyées par moi en même temps sont arrivées à Paris et à ma famille. Or Mr Libois a reçu, lu, et envoyé par la malle cette collection de notices. Veuillez bien m'envoyer la liste des Martyrs dont vous avez reçu la notice, pour éclaircir ce doute. Ce serait d'autant plus fâcheux, que trop pressé alors, j'ai envoyé trois ou quatre vies sans en prendre copie ici, et ce travail serait à recommencer ab ovo.”

En octobre 1862, Mgr Daveluy, exaspéré, écrivait au père Albrand. En même temps il s'inquiète de savoir qui va éditer ce qu'il a écrit, suggérant le nom de Louis Veillot, et demandant qu'il puisse voir le résultat avant toute publication :

“Quel qu'ait été le sort des documents sur les martyrs que j'avais demandés au Séminaire, il est clair que je n'ai plus rien à en attendre, et malgré le regret amer de ne pouvoir profiter de ces pièces dont plusieurs auraient eu une grande portée, il faut se soumettre à la force des événements. J'envoie donc cette fois à Mr Libois pour vous les faire passer par les moyens les plus sûrs qu'il trouvera, toutes mes notes sur l'histoire des martyrs. Elles ne sont pas rédigées malgré toutes les prières que vous m'en avez faites mais c'est pour moi ici une impossibilité physique que vous ne pourrez me reprocher. J'étais déjà usé et sans facultés intellectuelles et la longue course que la nécessité m'a imposée l'hiver passé m'a réduit au point qu'après bien des mois de soi disant repos, une page d'écriture est encore pour moi un fardeau et l'intelligence tellement épuisée que je suis à chaque phrase à rechercher mes mots et à faire effort pour essayer de mettre mes phrases sur pied ; avec cela comment essayer quelque rédaction. Vous direz qu'un peu de repos pourrait m'y disposer, je réponds que la pensée du repos ne peut venir alors qu'au contraire je vois chaque année les charges et les obligations doubler ; et j'ajoute que dans notre position il n'y a pas de repos possible, vu qu'il n'y a pas même un lieu pour se fixer tranquillement, sans parler de toutes les privations dont chacune de nos étapes sont richement dotées, parler de se refaire un peu bien, c'est une dérision, l'expérience est là pour le prouver. Si j'insiste sur ces détails, c'est que plusieurs de vos dernières lettres semblent me faire un devoir de faire tout par moi-même, mais à l'impossible nul n'est tenu.

(...)

“D’après cela voici des idées que je vous confie : Si vous voulez seulement déposer ces monuments dans les archives, c’est le plus facile, et ils y resteront en paix. Si au contraire vous voulez faire quelque publication, voici mes intentions auxquelles je vous prie de tenir strictement, parce que je ne puis modifier ma manière de voir et que je ne reconnais à personne le droit de s’en départir.

“D’abord je défends expressément qu’aucune de ces notes soient publiées telles quelles en tout ou en partie même dans les Annales. Si on veut les confier à quelqu’un qui puisse les rédiger avec succès, j’y consens à la condition, que toutes les parties de ce nouveau travail me seront communiquées avant de les éditer. Si Mr Veillot voulait s’en charger, il le ferait très bien, mais je conçois que ne pouvant avoir de conversation avec personne sur les pays dont il est question, il se trouve à la gêne. Je n’ai pas rédigé le séjour de nos confrères en 1835 etc, ni les années depuis mon entrée jusqu’à nos jours parce que les documents en sont dans les lettres de France et par ici, j’en ai perdu la mémoire. Je voulais toutefois mettre sur pied la persécution de 1846, mais la fatigue m’en a empêché tout l’été et aujourd’hui il est trop tard pour que je puisse encore l’exécuter. Il y a au commencement quelques vies pour lesquelles je renvoie aux cahiers envoyés précédemment, si vous ne les aviez pas reçus il faudrait me le faire savoir et je tâcherai de vous les envoyer de nouveau, avec deux ou trois documents non encore prêts. Quelques notes sur les productions et usages du pays restent aussi sans pouvoir être rédigées, de plus j’ai quelques peintures qui pourraient former un petit album, joint à l’histoire: il faudrait les expliquer et ce serait une partie des mœurs du peuple, mais je n’en ai pas le temps et d’ailleurs c’est difficile à faire passer, outre que j’ignore le prix qu’on attacherait à ces peintures très communes ; enfin la chronologie des rois des diverses dynasties, elle paraît trop sèche pour avoir de l’intérêt dans vos parages et puis il faudrait la copier, ce qui m’effraie. Voilà donc tout et quand je saurai que vous avez reçu le corps de l’histoire j’aurai un grand soulagement, car il y a longtemps que tout cela dure. J’ai aussi à peu près terminé la collection des documents chinois et coréens, qui forme sept à huit volumes de ce pays, encore un peu de temps et je me trouverai libre, de ce côté là, cette pensée seule me fait bondir de joie, il y a tant de travaux sur le métier sans que le terme s’en fasse voir.”

En septembre 1863, le ton de la lettre adressée au Père Albrand est différent. Il a reçu une liste de documents conservés aux Archives de Paris, probablement compilée par le Père Rousseille qui était de retour à Paris et commençait à travailler sur les Archives. Il insiste à nouveau pour pouvoir examiner le résultat de toute édition effectuée en France avant sa publication :

“Ma dernière lettre semble vous avoir affligé, il est vrai que désolé de ne recevoir aucune pièce d’année en année, mon intention a été d’y mettre quelques reproches, j’ignore les termes alors coulés de ma plume, mais je serais très fâché si j’avais dépassé les bornes et suis tout disposé à vous en adresser mes excuses. Du reste toute cette affaire est terminée et je ne songe pas à y revenir. Vous avez eu cette fois l’obligeance de m’adresser le catalogue des pièces existant dans vos archives. Je suis bien reconnaissant pour cet envoi quoique par le fait il ne doive plus guère me servir. Mes lettres de 1862 vous auront annoncé et peut-être avez-vous déjà reçu toutes mes notes pour l’histoire des Martyrs. J’ai pris le parti de tout vous envoyer parce que d’une part il m’est absolument impossible dans ma position actuelle d’essayer de les rédiger, n’en ayant ni le temps ni surtout les forces. Et d’autre part elles courent ici grand danger de se perdre soit dans les persécutions et pillages, soit dans les incendies, comme par le fait je perdis dans l’incendie au printemps de cette année, une grande caisse où étaient réunies toutes mes notes, papiers et livres de travaux, en sorte que l’histoire des martyrs a perdu tous ses titres originaux et les plus complets ; reste seulement une collection choisie en langue du pays et Dieu permit que mes notes en français, sauf un certain

nombre, ne se soient pas trouvées à cette époque à leur vraie place dans la caisse et fussent en grande partie conservées. Je conçois que vous ayiez toujours conservé le désir que je rédige moi-même cette histoire, toutefois c'est absolument impossible, les affaires m'écrasent de toutes parts et les écritures surtout me démontent ; quand je rencontre quelque temps un peu moins pressé mes forces semblent revenir quelque peu, puis entraîné par le flot des affaires je retombe dans une vraie langueur où tout travail de ce genre est impossible. Ainsi veuillez bien n'y plus penser et si cette histoire doit paraître pour le public, veuillez la confier à quelqu' écrivain fervent qui puisse tirer parti de mes notes et en faire jouir les fidèles. Louis Veuillot surtout devrait bien faire ce travail ; mais n'oubliez pas ce que je disais l'an passé ; je défends de la manière la plus absolue de publier cette histoire en tout ou en partie, sans que la rédaction ait été revue et approuvée par moi-même ; que si ces conditions ne peuvent se réaliser elle restera inédite dans vos archives, car je n'accepterai aucune composition à cet égard.

Dans les premières années de l'histoire et aussi je crois pour 1846, je renvoie q.q. fois aux vies séparées que je vous avais adressées, mais puisque vous n'avez pas reçu la plupart de ces vies, si on s'occupe de la rédaction, il faudrait que je susse les vies qui manquent dans l'histoire, pour pouvoir vous les envoyer, il y en a peu, mais je ne les puis connaître. Veuillez donc bien avoir la bonté de chercher quelles vies manquent et de me les indiquer pour compléter le tout. Cette année je joins à mes lettres une vie plus exacte et plus complète de Nim Joseph martyr en 1846, c'est celle-ci qui doit servir de base et non celle envoyée autrefois."

Le 14 octobre 1864, Mgr Daveluy écrit au Père Albrand dans le même sens :

"Je vous ai adressé l'an passé tout ce que j'avais de notes sur l'histoire des Martyrs, les documents d'Europe pourraient les compléter un peu; j'ai ajouté que si quelqu'un les rédigeait, je veux absolument voir cette rédaction avant qu'aucune publication n'ait lieu. Si ces notes se perdent en route comme les précédentes il faut renoncer à tout, car jamais je ne puis essayer de recopier ce qui m'en reste ici ; j'ai même quelques notes sur le pays et ses productions que je n'ai ni la force ni le loisir de rédiger. A la garde de Dieu."

En octobre 1864, Mgr Daveluy écrit au Père Libois :

"L'an passé je vous adressai pour faire passer à Paris un gros cahier de notes sur l'histoire de la religion en Corée et ses martyrs, l'aurez-vous reçu et aurez-vous pu le faire parvenir sûrement à sa destination ? Je n'ose m'en flatter, car le grand nombre de lettres perdues chaque année semble indiquer des naufrages fréquents de la part des malles, et mes notes ont bien pu avoir le même sort que tant d'autres papiers. Dans l'impuissance où je suis de m'occuper désormais de ces travaux, mon parti est à peu près pris, de remettre le passé à la grâce de Dieu, et si cette fois tout est perdu, j'en conclurai que probablement la Providence ne veut pas que notre Société jouisse de cette collection, faite au prix d'un temps si considérable, et ce sera fini par là."

Le 25 avril 1865, Mgr Daveluy écrit au Père Albrand, indiquant un léger assouplissement de son attitude, plus conscient des difficultés qu'implique la production d'un texte lisible :

"Un mot seulement sur le point que vous me signalez spécialement, les Martyrs. Toutes mes notes sur les martyrs paraissent vous être parvenues, Deo gratias ! Vous parlez d'en faire l'impression telle quelle, permettez moi de vous dire que cette pensée est trop peu réfléchie; tout ce que vous me dites dans votre lettre du jugement des auditeurs ne me fait nulle impression, notre Séminaire dans sa ferveur enthousiaste ne prend que les faits, lesquels sont beaux, et n'a pas le temps de penser à la forme; de plus ces lectures écoutées en

mangeant et par petite partie de q.q. pages chaque jour, ne permettent pas de porter un jugement. Une lecture plus suivie et plus attentive en ferait voir le trivial, la monotonie, les mêmes pensées et les mêmes mots sans cesse répétés etc, etc.. rien qui réveille et soutienne l'attention, comment un homme du monde en soutiendrait-il la lecture. Aussi je ne change pas de sentiment et continue à penser que la publication telle quelle est impossible, ce serait un tort fait à notre Société. Il faut donc songer à la refondre pour la forme et le style et c'est pour cela que je crains de la voir prendre une couleur tout autre que la sienne, et que j'ai mis mon veto. Vos instances et celles de Mgr de Capse me forcent à céder, et je ne puis plus m'opposer à vos désirs et toutefois la crainte de voir ces notes paraître sous une physionomie qui n'est pas celle de ce pays, cette crainte, dis-je, ne me quitte pas. Je vous conjure donc de veiller et recommander de ne changer que le style et la forme et de ne pas changer la physionomie. Il me paraît qu'il serait bon de faire des divisions en chapitres. Les quelques notes qui sont séparément, étaient dans mon intention pour être fondues dans le corps de l'ouvrage, ainsi que beaucoup de ce qui sera envoyé à l'automne, q.q. unes pourraient être placées à la fin comme pièces justificatives. J'avais des historiettes aussi, (j'ignore si je les ai envoyées ou si elles ont disparu dans le nouvel incendie que je viens de subir) je voulais aussi les insérer dans l'ouvrage, tant pour en rompre la monotonie, que par la pensée que rien ne peint mieux un peuple au naturel que de telles histoires, fussent-elles même non authentiques. Enfin dans mes anciennes correspondances j'avais écrit nombre de détails ou petites descriptions dont je ne me souviens plus et que je n'ai pas ici. Si vous voulez faire une rédaction, vous pouvez prier quelqu'un d'essayer à lier tout cela, en attendant les nouvelles notes que vous me demandez et dont peut-être je vous adresserai quelque chose à l'automne, mais rompu comme je suis et harcelé par nos imprimeurs, je n'espère pas faire grand-chose. Surtout je ne vois pas moyen de rédiger le séjour de nos confrères de 1836 à 39, et les années de mon séjour. Tous les documents en sont en France et rien ici; et puis ayant perdu toute mémoire et les notes prises il y a sept ou huit ans sur l'ordre de Mgr de Capse, je suis paralysé.

“Au résumé tout en admettant l'opportunité de faire paraître ces mémoires sans trop tarder, et l'édification qui peut en résulter, il me restera toujours le regret 1° de ne pas avoir pu profiter des documents qui sont en Europe sur les 1res persécutions et où j'espérais trouver nombre d'éclaircissements – 2°- de n'être pas pourvu des documents sur les années 1836-39 et sur la fin, pour faire moi-même le croquis de ces récits. 3° de ne pouvoir rien rédiger sur les mœurs, usages etc et le peu de notes que nous enverrons, rédigées par une autre main sont bien exposées à changer de nature. Malgré tous ces regrets et inconvénients, auxquels ma position m'empêche d'apporter remède, si vous jugez utile de presser la rédaction et d'avancer, j'abandonne mon propre sens et vous laisse libre d'agir tout en n'oubliant pas les considérations ci-dessus.”

Le 17 octobre 1865, Mgr Daveluy écrit au Père Albrand :

“Cette fois je crois deviner que vous avez reçu toutes les notes sur les martyrs, s'il en manque ce serait bien peu et je ne puis d'ici faire la distinction, nous n'aurons plus donc à en parler, je me trouve le cœur soulagé, notre position si précaire me faisait toujours craindre de perdre les résultats de tant de recherches, qui tous les jours deviennent plus difficiles. J'ai encore toutefois un lourd fardeau sur le cœur, c'est la collection des serments des témoins, exemplaire unique, et que la Providence a permis être retiré du milieu des cendres de ma maison, incendiée ce printemps. Une partie n'est plus lisible, mais la grande partie l'est encore surtout pour moi. Il faudrait rédiger ces restes et vous les envoyer, c'est mon désir, mais où trouver le temps ?”

(...)

“En mai je vous écrivis quelques lignes, vous sont-elles parvenues ? D'après le conseil de Mgr de Capse j'avais retiré mon veto et laissais à peu près à votre discrétion



l'usage des notes que j'ai envoyées. Ai-je bien fait ? J'en doute, il y en a dans la mission qui n'approuvent pas cette concession, et j'en ai encore le cœur gros ; car laisser les notes telles qu'elles sont, c'est selon moi faire manquer le succès de cette publication, qui bien dirigée pourrait avoir son utilité et son édification ; d'autre part, la changer comme il me semble urgent de le faire, c'est s'exposer à tomber dans le faux et par suite s'attirer le blâme et le déshonneur ; ma pensée là-dessus est toujours la même et je vous prie de ne pas la perdre de vue. Je vous promettais aussi alors de travailler aux compléments de ces notes, dans le sens dont vous me parliez, c'était alors mon intention, et les circonstances survenues ne m'ont pas permis de tenir ma promesse cette fois. Il y a beaucoup à faire, et pour la satisfaction du public j'avais engagé plusieurs confrères à me donner quelques articles sur les mœurs du pays : Mr Féron toujours plein de zèle pour ce qui concerne les publications sur les martyrs, me promit de grand cœur, mais une longue dysenterie, qui le tint sur le flanc ne lui a sans doute pas permis de le faire, car je n'ai aucune nouvelle. Mr Pourthié qui pourrait le faire d'une manière très intéressante, s'y refuse net. Il s'excuse sur ses occupations et qui plus est il n'approuve pas qu'on insère des articles qu'il a déjà rédigés, un entr'autres sur la topographie de la Corée. Préparerait-il quelque publication à part, je l'ignore, mais vous voyez que les circonstances ne me secondent pas pour réaliser vos vœux. Il faut cependant pour publier quelque chose, y mêler des détails sur les mœurs, ce ne pourra être que petit à petit et quand Dieu le permettra. D'ailleurs il faut nécessairement que je refasse un travail pour marquer plus distinctement les martyrs sur lesquels nous avons des preuves et témoignages très notables et les distinguer de ceux qui n'ayant contre eux aucune preuve négative ont toutefois peu de preuves positives. Ceci me paraît très grave. Dans l'histoire j'ai cru pouvoir les citer tous et je le crois encore, mais je n'ai pas, sur tous ceux qui sont mentionnés, de preuves assez fortes pour oser par exemple les présenter à Rome. Il paraît donc important de faire sentir, plus que je l'ai fait, cette différence au lecteur, pour n'avoir jusqu'à la fin, rien à redouter. Autre chose : je désire changer l'orthographe de tous les noms Coréens, pour les mettre plus en rapport avec la manière d'écrire qui sera adoptée ici et par suite plus en rapport avec tous les documents subséquents. Ceci a bien encore sa gravité, pour la clarté des différents récits qui peuvent sortir de ce pays, or je ne sais pas trop avec quel succès une main étrangère pourra faire ces changements sur des indications plus ou moins obscures que je ferai moi-même. Le croquis chronologique de l'histoire de Corée dont j'ai la traduction faite et sur lequel je me proposais d'essayer un petit travail pour vous envoyer, a été plus endommagé que je pensais dans l'incendie de ma maison ce printemps ; retiré de dessous les cendres, il est dans un état qui exigerait de moi plus de travail que je l'avais pensé. Quand se fera-t-il ? N'ayant plus de mémoire et ne sachant plus quels détails je vous ai envoyés sur le pays, je suis tout dépaysé ; je comptais autrefois me rappeler tout cela par la vue attentive de mes notes ici, mais l'incendie m'ayant tout mutilé et en partie détruit, il ne me reste que la confusion, sans entrevoir le moyen de sortir de là. J'ai dû vous envoyer quelques historiettes. Dans mon idée, ce n'est pas de l'enfantillage. Mon intention était de les insérer à propos dans les autres récits pour en rompre la monotonie et puis selon moi rien ne peint mieux les mœurs d'un pays que de telles histoires quand elles sont placées à propos et bien présentées ; j'ignore du reste ce que j'ai pu vous envoyer en ce genre. Je vous ai dit probablement que les mémoires devaient être divisés en chapitres et entremêlés du plus de choses possibles pour rompre la monotonie, défaut principal de cet ouvrage. C'est là surtout qu'il faut viser, et c'est selon moi impossible sans refondre presque toutes les notes et les remanier sous un pinceau nouveau. Je ne puis sortir de cette idée et c'est celle aussi qui me fait craindre que le fond et le cachet du pays ne soient trop contrefaits. J'appuie trop sur cet article, excusez-moi, mais tous ces changements me paraissent de première nécessité, autant qu'ils sont délicats et dangereux. D'après cela, quand vos vœux et les miens seront-ils réalisés, je l'ignore, et s'il faut parler de ma part de

contribution, je n'ose plus donner ni parole ni époque, car je suis trop emporté par les courants qui ne feront qu'augmenter selon toute apparence."

(...)

"Vous me proposez de m'envoyer les notes des Archives qui pourraient m'être utiles, il y en a sans doute qui m'aideraient beaucoup ou éclairciraient des points obscures, mais comment savoir au juste celles qui me seraient nécessaires ? Il y a quelques années j'avais demandé la copie des principaux documents que vous possédez et ils auraient eu alors beaucoup de valeur pour moi. Aujourd'hui que le gros de mon travail est fait et déjà envoyé entre vos mains, j'y vois moins d'avantages ; ce ne serait pas toutefois un mal que ces documents se trouvent dans la mission, mais vous les demander en masse, est inutile. Si le confrère que vous comptez charger de la rédaction des martyrs, en s'occupant de son travail, pouvait noter ce qu'il y a d'obscur et que nous semblons ignorer dans vos documents, on pourrait par là faire un choix pour nous en envoyer la copie. Je désirais surtout l'article sur la Corée des Nouvelles Lettres Edifiantes et les documents que leur rédacteur a dû avoir sous la main ; mais aujourd'hui je dois me borner à prier le rédacteur des martyrs à prendre connaissance attentive de tous ces documents, à voir les lacunes ou obscurités ou contradictions de mes recherches avec les documents anciens et on pourra peut-être y apporter remède par la correspondance. Assez sur ces matières, si j'ai le temps avant le départ des courriers, j'ajouterai ce que j'aurai."

(...)

"Vous me parlez encore de la rédaction du séjour de nos confrères en 1835 et suivants, mais j'ai déjà répondu que le peu de documents qu'il y a se trouvent à Paris et non ici, je n'ai vraiment rien. Puis la rédaction de ces 20 dernières années, mais toutes mes lettres sont en France et ma mémoire ad Patres, je ne vois pas moyen d'essayer. Il faudrait d'ailleurs pour cela que je puisse pendant plusieurs mois ne porter mes idées que là, pour entrer dans le sujet tout oublié, or quand pourrai-je avoir ce temps, outre que toute composition ne me paraît plus possible avec l'intelligence et la mémoire perdue – sauf circonstances extraordinaires sur lesquelles on ne peut compter, je crois qu'il faut y renoncer."